

## L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe<sup>1</sup>

Samira Moukrim  
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

*In this study, we have worked on the authentic oral data. We have found that the notion of the current present is not merely expressed by a single verbal form; instead, by many verbal forms in Tamazight. We have wondered about the parameters which interfere in the choice of this or that form as well as we have displayed that in Tamazight the verbal forms which participate to the expression of "the current present" depends on the type of the process and the selected phase (of the process) at once.*

### Introduction

La nature purement aspectuelle du système verbal de l'amazighe a été clairement soulignée<sup>2</sup> depuis bien longtemps. Mais pour exprimer le temps, plusieurs éléments interagissent les uns avec les autres pour déterminer la valeur temporelle de l'énoncé.

Dans ce papier, nous allons voir, à partir d'un corpus authentique oral et situé, que le 'type' et la 'phase' du procès, qui jouent un rôle principal dans la détermination de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé, interviennent également au niveau morpho-syntaxique en amazighe. Nous allons montrer que dans cette langue toutes les formes verbales de base peuvent participer à l'expression du « présent » et ce en

---

<sup>1</sup> Nous avons travaillé principalement sur le dialecte tamazight du Moyen Atlas. Mais, les résultats peuvent être généralisés aux autres dialectes de l'amazighe, et nous utiliserons indifféremment les termes « amazighe » ou « tamazight ». Les variations concernent essentiellement les particules préverbaux de l'inaccompli « la » en tamazight, « ar » en tachelhit et « qa » en tarifit, par exemple, et aussi celles de l'aoriste « ad » et « rad » qui coexistent en tachelhit, etc.

<sup>2</sup> La majorité des linguistes (Basset (1929), Penchoen (1973), Galand (1977), Hebaz (1979), Bentolila (1981), Cadi (1981), Chaker (1983), Ouhalla (1988), Boukhris (1986, 1998), entre autres) voit dans le système verbal amazighe une opposition purement aspectuelle. Seul E.T. Abdel-Massih (1971) a étudié le système verbal (tamazight des Ayt-Ndir) d'un point de vue exclusivement temporel renvoyant à la division du temps dans les systèmes temporels, en passé, présent et futur, où le présent, moment de l'énonciation, est le centre de référence par rapport auquel le procès est lié par une relation déictique.

fonction du ‘type’ et de la ‘phase’ du procès sélectionnés par le locuteur pour en faire l’objet de sa prédication. Ce qui constitue un argument de plus en faveur du caractère *aspectuel* (et non temporel) du système verbal de l’amazighe.

Dans la première section, nous donnerons une brève présentation du corpus du travail. La deuxième section porte sur l’identification des formes verbales qui *participent* à l’expression du « présent » en tamazight, et ce à partir du corpus recueilli. Enfin, après avoir donné un bref aperçu sur les types de procès (aspect lexical) tels qu’ils sont traités dans différentes études, nous aborderons leur relation avec la forme du verbe en amazighe.

## 1. Corpus de travail<sup>3</sup>

Pour étudier l’expression du présent en amazighe, nous avons fait le choix de travailler sur un corpus authentique oral et situé. Ce qui nous a permis de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l’intuition.

Le corpus a été constitué auprès de locuteurs marocains amazighophones résidant à Orléans (France). Il s’agit plus précisément du dialecte tamazight parlé au Moyen Atlas. Les enregistrements ont été recueillis à Orléans entre 2008 et 2009 et présentent environ huit heures de son au total.

Pour améliorer la représentativité du corpus, nous avons essayé de diversifier les situations enregistrées ainsi que les catégories de locuteurs en différenciant sociologiquement les témoins par l’âge, le sexe, le niveau scolaire, la profession et les langues parlées.

Depuis le développement de la linguistique du corpus (Habert, B. (2000) ; Habert, B., Nazarenko, A. & Salem, A. (1997), la documentation de ce dernier est devenue fondamentale. Celle-ci consiste à fournir des renseignements sur la situation de collecte et le profil des témoins. Dans ce travail, il a été question de l’observation et la description des usages authentiques<sup>4</sup> de la langue. D’où l’introduction du locuteur réel, d’une part, en tant que « voix » indissociable de la transcription (transcription alignée au son) et d’autre part, par la reconstitution de son profil sociologique. Ce qui peut « rendre à la linguistique la méthodologie d’une véritable science des données attestées et situées<sup>5</sup> » (Abouda & Baude, 2006 : 9).

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur les étapes de la constitution du corpus et sur les aspects juridiques de celui-ci voir Moukrim, S. (2010 : 26-116).

<sup>4</sup> Concernant la question de *données authentiques*, quelques restrictions sont à signaler : *i*) le corpus est lui-même un *construit* car il résulte d’une sélection : « un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extralinguistiques explicites pour servir d’échantillon d’emplois déterminés d’une langue. » (Habert, B. 2000) ; *ii*) le corpus n’est pas représentatif des différents usages de la langue.

<sup>5</sup> C’est nous qui soulignons.

Nous avons constitué un corpus de « données situées » : il contient, en plus des données primaires (les enregistrements de la parole), une riche documentation sur ces données et sur leur contexte de production<sup>6</sup>. Ce qui n'est pas sans importance pour l'analyse du phénomène étudié : la plupart de nos résultats émergent grâce à ces données situées. Nous avons tenu également à expliciter notre démarche, à documenter les conditions de constitution du corpus ainsi que nos choix théoriques et techniques. Toutes ces informations sont d'une grande importance pour rendre le corpus disponible<sup>7</sup>.

Pour réunir le plus de données possible, nous avons eu recours à l'entretien semi-directif (face à face). Un guide d'entretien a été réalisé afin de faire parler les témoins, en ciblant les contextes propices à l'émergence des énoncés au « présent actuel ». Les questions que nous avons choisies portent d'une part, sur les langues utilisées par nos informateurs à Orléans, sur leur importance et sur ce qu'elles représentent pour eux ; d'autre part, sur la culture et les traditions transplantées du pays d'origine au pays d'accueil. Et pour varier les situations enregistrées, figurent dans le corpus des enregistrements d'autres genres de parole comme les communications téléphoniques, les recettes de cuisine, le récit et le récit de vie, la conversation et le commentaire de photos.

La collecte des données du tamazight s'est effectuée sous forme d'enregistrements. Ces données sonores brutes ne peuvent pas être analysées sans un travail préalable de transcription et de segmentation. Le corpus a été transcrit sous TRANSCRIBER<sup>8</sup>, un logiciel d'aide à la transcription manuelle de fichiers audio qui permet de transcrire de nombreuses langues y compris non européennes<sup>9</sup>.

Pour la transcription du corpus, on s'est conformé aux propositions de L'IRCAM<sup>10</sup>, qui prend en compte les problèmes spécifiques que posent les dialectes amazighes

---

<sup>6</sup> « La linguistique du corpus prend sens dans la réintroduction de la question de l'usage, elle amène à *situer*, c'est-à-dire à replacer les phénomènes observés et décrits dans un contexte. » (Jacques, 2005 : 29).

<sup>7</sup> Pour chaque locuteur, il y a une fiche d'information récapitulant l'âge, le sexe, le niveau scolaire... complétée par des indications sur l'enregistrement (n°, type (situation de parole), participant(s), lieu, date et durée de l'enregistrement...), situation d'enregistrement...

<sup>8</sup> Téléchargeable sur : <http://www ldc.upenn.edu/mirror/Transcriber/>

<sup>9</sup> Ce logiciel est adapté à une transcription orthographique élémentaire et à une segmentation/synchronisation. Il ne pose aucun problème d'irréversibilité dans la mesure où il est possible de transcrire les corpus dans les formats qu'il génère (XML, HTML, texte brut) puis d'utiliser d'autres logiciels pour procéder à d'autres types d'analyses, prosodique, morphosyntaxique... On distingue ainsi la phase de transcription proprement dite de celle de l'enrichissement (annotations morphosyntaxiques, prosodiques, etc.). La synchronisation texte/son offre la possibilité de combiner à la lecture du texte l'écoute du son de manière suivie, ce qui facilite la correction de la transcription.

<sup>10</sup> L'Institut Royal de la Culture Amazighe est une institution publique marocaine dévolue à la promotion de l'amazighe et à son insertion dans l'enseignement, les médias et la vie publique en général.

marocains, ainsi qu'à celle des ateliers de l'INALCO (1996-1998), en adoptant la *notation usuelle* (caractère latin) qui n'est ni une transcription phonétique, ni une transcription phonologique stricte, mais une notation d'inspiration phonologique qui prend en considération la structure morpho-syntaxique des énoncés. Quant aux phénomènes liés à l'oralité (troncatures, répétitions, prononciations erronées, emprunts, passages inaudibles, pauses, Chevauchement de paroles, etc.)<sup>11</sup>, ont été retenues les conventions proposées par le Laboratoire Ligérien de Linguistique (Université d'Orléans) pour le corpus de l'ESLO<sup>12</sup>. En somme, travaillant dans une perspective de partage et de mutualisation des données, nous avons repris les pratiques majoritaires au sein de la communauté scientifique travaillant sur l'amazighe et sur la langue parlée d'une manière générale.

## **2. Les formes verbales qui participent à l'expression du « présent » en tamazight**

Notre objectif de départ était de voir comment une langue dont le système verbal repose sur une opposition purement aspectuelle (en l'occurrence l'amazighe) exprime-t-elle le temps et plus précisément le temps « présent », c'est-à-dire l'instant qui coïncide avec le moment de l'énonciation.

Partant de notre intuition de locutrice native, nous pensions –comme d'ailleurs tous les locuteurs du tamazight auxquels nous avons posé la question– que pour exprimer le présent actuel c'est la forme verbale de l'inaccompli précédée du préverbe *la/da* ([la/da+V-inac]) qui est utilisée. Cependant, l'examen de données empiriques réelles et situées montre que la réalité est tout autre. C'est ce que nous allons voir dans les sections 4 et 5.

Travaillant dans le cadre de la linguistique du corpus, nous avons procédé de la manière suivante :

---

<sup>11</sup> La langue parlée se caractérise par un certain nombre de phénomènes comme les hésitations, répétitions, « bribes », amorces, reprises, corrections, inachèvements, recherche de mots, fréquence de « euh », etc. Dans le cas des répétitions de pronoms, prépositions, articles... qui peuvent avoir pour origine le fait que les locuteurs hésitant sur le début des syntagmes produisent des séquences de plusieurs pronoms sujet *je je je* ou de plusieurs articles *le le le*, ou encore réitération d'une même conjonction *quand quand quand* ou préposition *de de de*, par exemple, C. Blanche-Benveniste (1996 : 110) propose d'écarter ces suites de la description, sans pour autant les placer « hors analyse ». Elle considère les énumérations paradigmatiques ou les accumulations de plusieurs éléments concurrents comme des éléments occupant la même place syntaxique. Pour l'analyse des données de notre corpus, nous avons adopté également la méthode proposée par C. Blanche-Benveniste pour le traitement de ce type de phénomènes. Ce qui nous a permis d'utiliser les outils de l'écrit pour l'analyse de l'oral.

<sup>12</sup> Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans, Cf. <http://www.univ-orleans.fr/eslo/> pour plus de détails.

L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique  
en amazighe

- i) nous avons commencé par identifier les énoncés qui expriment le « présent », c'est-à-dire ceux qui présentent d'une manière implicite ou explicite le circonstanciel de localisation temporelle déictique '*en ce moment*' : *dRi/wasa*, qui est intrinsèquement marqueur de la valeur temporelle absolue du 'présent';
- ii) et dans ces énoncés, nous avons identifié la forme verbale qui *participe*<sup>13</sup> à l'expression de cette valeur<sup>14</sup> ;

Nous considérons une forme verbale comme participant à l'expression du présent lorsque l'énoncé dans lequel elle est insérée est temporellement localisé au présent absolu et que le procès (ou une partie/phase du procès) est en contact avec le moment de l'énonciation (le dire coïncide avec le faire).

Dans un premier temps, nous avons relevé deux formes verbales qui participent à l'expression du présent actuel :

- la forme verbale de l'inaccompli précédée du préverbe *la/da* [**la/da+V-inac**] et,
- la forme du verbe à l'accompli [**V-acc**] :
  - 1) (...) **la y-ttaru** tabratt (dRi)  
prv il-écrire-inaccompli la/une lettre (en ce moment)  
« Il écrit une lettre (en ce moment) » / « il est en train d'écrire une lettre »
  - 2) **i-whel** Moha (dRi) !  
il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment)  
«Moha est fatigué (en ce moment) ! »

Nous nous sommes donc interrogée sur les paramètres qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme. Et nous avons posé l'hypothèse suivante : c'est le type du procès (aspect lexical) qui détermine la forme du verbe participant à l'expression du présent actuel en amazighe. Mais avant de tester la validité de cette hypothèse, nous proposons de passer en revue les types de procès retenus et le modèle sur lequel se fonde notre analyse.

---

<sup>13</sup> Nous adoptons, à la suite de Gosselin (1996 : 180), le principe de la compositionnalité holiste (non atomiste) selon lequel : « l'ensemble des marqueurs de l'énoncé, et plus généralement du texte, interagissent les uns avec les autres pour déterminer leurs effets de sens ».

<sup>14</sup> Il est à signaler que nous nous sommes limitée ici à une seule dimension sémantique des énoncés : celle de la temporalité verbale, et plus spécifiquement au rôle joué par les formes verbales comme marqueurs des catégories du temps et de l'aspect.

### 3. Les types de procès (l'aspect lexical)<sup>15</sup>

La classification la plus connue était celle de Vendler. Z (1967), qui a distingué quatre classes de procès :

- **États** : être fatigué, savoir quelque chose, aimer le chocolat, etc.
- **Activités** : marcher, courir, regarder un tableau, etc.
- **Accomplissements** : manger une pomme, rentrer chez soi, courir un cent mètres, etc.
- **Achèvements** : apercevoir un avion, sursauter, atteindre un sommet, etc.

Ces classes ont été caractérisées en termes de traits, à la suite de J. François (1989) et R. Martin (1988)<sup>16</sup> :

	Dynamique	Borné	Ponctuel
États	-	-	-
Activités	+	-	-
Accomplissements	+	+	-
Achèvements	+	+	+

Il est à signaler que les oppositions entre les quatre types de procès (état, activité, accomplissement, achèvement) sont instables : certains verbes peuvent apparaître dans l'un ou l'autre type, selon le contexte<sup>17</sup>.

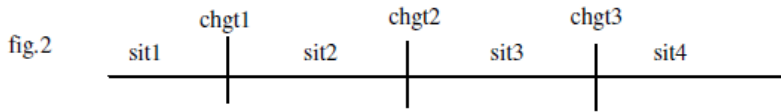
Dans ce travail, nous avons adopté le modèle<sup>18</sup> d'analyse de Gosselin (1996)<sup>19</sup> qui part de la classification de Vendler (1967) et analyse les quatre types de procès comme une succession de situations et de changements :

<sup>15</sup> Le type du procès est désigné sous différentes dénominations : aktionsart, mode d'action, modalité d'action, aspect lexical des verbes, typologie de procès.

<sup>16</sup> Dans la littérature sur les types du procès, on a généralement recours à deux procédures pour l'attribution d'un type à un énoncé : i) l'intuition immédiate et, ii) l'utilisation de tests linguistiques fondés sur des relations de compatibilité/incompatibilité entre les prédicats verbaux et certaines expressions comme les circonstanciels de durée et les périphrases verbales. Pour le français, certains tests ont été mis en œuvre pour identifier les types du procès. Ceux retenus par Gosselin (1996 : 41-72) utilisent les éléments suivants : [être en train de Vinf], les circonstanciels de durée [pendant+durée] et [en+durée], les circonstanciels ponctuels, et la locution [mettre n temps à Vinf].

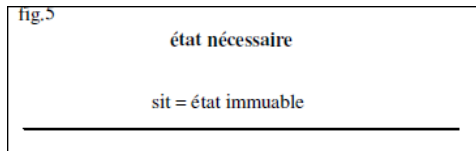
<sup>17</sup> Fuchs, Gosselin & Victorri (1991) soulignent l'aspect *continu* des types du procès : ils considèrent que les quatre catégories appartiennent à un même continuum qui conduit des états aux achèvements en passant par les activités et les accomplissements sur lequel se construisent des catégories intermédiaires qui viennent brouiller les oppositions entre classes.

L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe

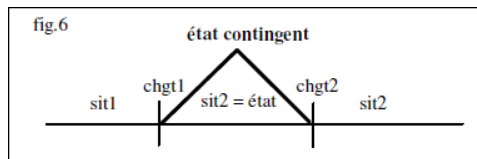


Les types de procès ont été redéfinis par Gosselin comme suit :

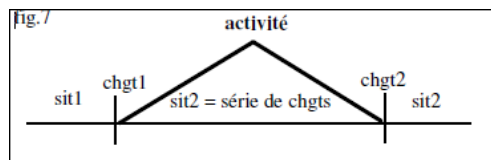
**État** : situation stable (sans changement). Gosselin distingue *l'état nécessaire* (situation stable sans début ni fin) :



et *l'état contingent* qui est une situation stable avec début et fin. Ces derniers n'appartiennent pas au procès lui-même, ce sont des délimitations extrinsèques :



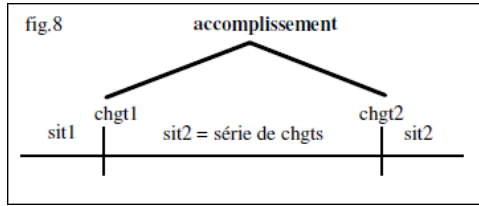
**Activité** : série de changements prise comme stable : comme une situation ayant un début et une fin (non impliqués par le procès) :



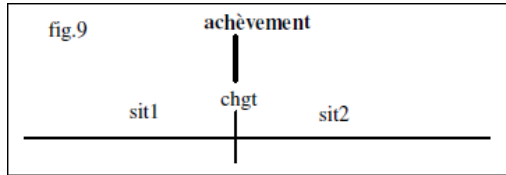
**Accomplissement** : série de changements prise comme stable, mais dont le début et la fin sont perçus comme appartenant au procès lui-même :

<sup>18</sup> Le modèle de la Sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996) qui est un modèle à la fois calculatoire et cognitif.

<sup>19</sup> Gosselin (1996 : 41) définit le type de procès comme « les représentations sémantiques associées aux prédicats verbaux » et souligne que l'expression des procès peut être associée aussi bien aux verbes qu'aux prédicats (Gosselin & François 1991) et à leurs arguments (cf. Martin 1988, cité dans Gosselin (1996 : 41)).



**Achèvement** : changement atomique



Gosselin décrit la forme du procès au moyen des concepts de **figure** et de **configuration** tels qu'ils ont été définis par Malebranche (1979)<sup>20</sup>. La figure correspond aux bornes du procès, c'est-à-dire à la délimitation externe du procès. La configuration représente l'organisation interne du procès (état, série de changement, changement atomique). Il résume la forme des principaux types de procès dans le tableau suivant :

**Type du procès**

Bornes du procès (figure)	Organisation interne du procès (configuration)
<b>Etat nécessaire</b>	
Absence de bornes	Etat (absence de changement)
<b>Etat contingent</b>	
Bornes extrinsèques	Etat (absence de changement)
<b>Activité</b>	
Bornes extrinsèques	Série de changements
<b>Accomplissement</b>	
Bornes intrinsèques	Série de changements
<b>Achèvement</b>	
Bornes intrinsèques	Changement atomique

<sup>20</sup> Malebranche (1979, *De la recherche de la vérité* I, 1 (cité dans Gosselin 1996).



L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe

Après avoir présenté les types de procès retenus et le modèle adopté dans cette analyse, nous allons, dans la section suivante, voir le rôle qu'ils jouent dans la détermination de la forme verbale qui participe à l'expression du présent actuel en amazighe.

#### 4. Relation entre le type du procès et la forme du verbe en amazighe

Pour voir si le type du procès intervient vraiment dans la détermination de la forme du verbe, nous avons associé chaque type verbal à chacune des formes identifiées comme participant à l'expression du présent. Ce qui va nous permettre, d'une part, *i)* de tester leur compatibilité avec ces formes et d'autre part, *ii)* d'identifier la forme du présent actuel de chaque type :

(Exemples)

Types de procès	Extrait du corpus <sup>21</sup> Tamazight
Accomplissements	<p>(1) (...) <b>la y-ttaru tabratt (dRi)</b>  <b>prv il-écrire-inaccompl la/une lettre (en ce moment)</b>            « (...) <b>Il écrit une lettre (en ce moment)</b> » / « (...) <b>il est en train d'écrire une lettre</b> »</p> <p>(2) <b>y-aru tabratt</b>  <b>Il-écrire-acc la/une lettre</b>            « <b>Il a écrit la lettre</b> »-----</p> <p>(3) <b>ha-t la y-tebbi abrid (dRi) !</b>  <b>voilà-le prv il-traverser-inac. la rue (en ce moment)</b>            « <b>il traverse la rue (en ce moment) !</b> / <b>il est en train de traverser la rue !</b> »</p> <p>(4) <b>i-bbi abrid</b>  <b>il-traverser-acc. la rue</b>            « <b>il a traversé la rue</b> »</p>
	<p>(5) <b>la sawal-x (dRi) !</b>  <b>Prv je-parler-inac (en ce moment)</b>            « <b>je parle (en ce moment) !</b> » / « <b>je suis en train de parler !</b> »</p> <p>(6) <b>i-siwl as Moha</b></p>

<sup>21</sup> Une grande partie de ces exemples a été produite d'une manière spontanée par nos locuteurs. Mais dans certains cas, nous avons été amenée à interroger directement les témoins pour pouvoir tester la compatibilité des types de procès avec les différentes formes verbales.

<p>Activités</p>	<p>Il-parler-acc avec elle Moha « Moha a parlé avec elle »</p> <p>-----</p> <p>(7) la d i-teddu Moha Prv vers ici Il-venir-inac. Moha « Moha vient souvent »</p> <p>(8) <b>i-dda d Moha g ubrid (dRi)!</b> <b>Il-venir-acc. vers ici Moha dans la route (en ce moment)</b> <b>« Moha est en route (en ce moment) !»</b></p>
<p>Achèvements</p>	<p>(9) la Rur-sen i-ttawd tifawt Prv chez-eux il-arriver-inac. le matin « Il arrive (souvent) chez eux le matin »</p> <p>(10) <b>y-iwq ! (dRi)</b> <b>Il-arriver-acc. (en ce moment)</b> <b>« il est arrivé ! (en ce moment)»</b></p> <p>-----</p> <p>(11) la ttafa-x tasarutt g ljib-ns prv je-trouver-inac. la clef dans poche-sa « je trouve (souvent) la clef dans sa poche »</p> <p>(12) <b>ufi-x tasarutt (dRi) !</b> <b>je-trouver-acc. la clef (en ce moment)</b> <b>« j'ai trouvé la clef (en ce moment) ! »</b></p>

L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe

Etats	(13) la y-ttuḥil Moha fi merra <b>Prv</b> il-être fatigué- <b>inac.</b> Moha dans une fois «Moha se fatigue vite (habituellement/souvent) »
	(14) i-wḥel Moha (dRi) ! <b>il-être fatigué-acc.</b> Moha (en ce moment) «Moha est fatigué (en ce moment) ! »
	-----
	(15) la ttegg°d-x zegg igdan prv je-avoir peur- <b>inac.</b> de les chiens « j'ai peur des chiens »
	(16) gg°d-x zegg igdi (dRi) <b>je-avoir peur-acc.</b> de le chien (en ce moment) « j'ai peur du chien (en ce moment) »

L'analyse des données montre que les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *la* (ou sa variante *da*) et du verbe à l'inaccompli [la+V-inac] –à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du verbe à l'accompli [V-acc]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [V-acc] comme présenté dans le tableau suivant :

*Les formes verbales qui participent à l'expression du présent en tamazight*

<b>la+V-inac</b>	<b>V-accompli</b>	Exemples
<b>Accomplissements</b>		
oui	-	1, 3
<b>Certains V-mouv</b>		
-	oui	8
<b>Activités</b>		
oui	-	5
<b>Achèvements</b>		
-	oui	10, 12
<b>Etats</b>		
-	oui	14, 16

D'une autre manière, lorsque le procès a pour configuration (structure interne) une série de changements (activités et accomplissements), c'est la forme [la+V-inac]<sup>22</sup>

<sup>22</sup> Avec les activités et les accomplissements, la forme [la+V-inac] exprime soit le présent

qui exprime le présent actuel en tamazight. Mais lorsque le procès ne présente pas une série de changements (états : absence de changements ; achèvements : changement atomique), c'est la forme verbale de l'accompli [V-acc] qui coïncide avec le présent actuel en amazighe.

Toutefois, certains verbes de mouvement font exception. Bien qu'ils présentent une série de changements, ils expriment le présent actuel, non pas par la forme [la+V-inac], mais par la forme de l'accompli [V-acc] comme il apparaît clairement dans l'exemple (8) :

(8) i-dda d Moha g ubrid (dRi)!

Il-venir-acc. vers ici Moha dans la route (en ce moment)

« Moha est en route (en ce moment) ! »

Nous avons essayé de voir pourquoi les verbes de mouvement rendent parfois le présent actuel par la forme de l'accompli [V-acc] au lieu de celle de l'inaccompli [la+V-inac]. Et nous sommes arrivée au résultat suivant :

Les verbes de mouvement ont pour configuration une série de changements. Lorsque ces changements internes sont pris en compte (dynamiques / saillants), ils rendent le présent par la forme [la+V-inac]. Mais lorsque ces changements sont ignorés (non saillants / statifs), leur structure interne se rapproche de celle des états (qui présente une absence de changements) et rendent ainsi le présent – comme les états – par la forme [V-acc].

*Forme du verbe au « présent » en fonction de la structure interne du procès*

Série de changements (dynamiques)	Etats / changement atomique
[la+V-inac]	[V-acc]

Par ailleurs, nous avons été surpris de voir que pour un grand nombre de verbes (états et achèvements), c'est la forme de l'ACCOMPLI qui rend le PRESENT actuel, et nous nous sommes posée les questions suivantes :

actuel soit l'itération selon le contexte. Mais avec les états, les achèvements et les verbes de mouvement présentant une activité stative, cette forme n'exprime que l'itération (quel que soit le contexte) :

	Accomplissements (série de changements)		Activités (série de changements)		Achèvements (changement atomique)	Etats (absence de changements)
		Certains V. mouv.		Certains V. mouv.		
[la/da+V-inac]	Présent actuel/ itération	Itération	Présent actuel/ itération	Itération	Itération	Itération

L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe

- Pourquoi les états et les achèvements expriment-ils le présent par la forme du verbe à l'accompli ? Qu'est ce qui est accompli dans les états et les achèvements ?

En fait, ce qui est accompli dans les états (contingents), c'est la borne initiale, c'est l'entrée dans l'état. Dans l'exemple suivant, c'est l'entrée dans l'état « fatigue » qui est accompli :

- (14) i-wḥel Moha (dRi) !  
 il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment)  
 «Moha est fatigué (en ce moment) !»

Quant aux achèvements, présentant un changement atomique (momentané), nous considérons que ce qui est accompli dans ce type de procès, c'est la borne finale (ou les deux bornes puisqu'elles sont infiniment proches). Et on se retrouve donc dans l'état résultant, comme il est illustré dans l'exemple suivant :

- (12) ufi-x tasarut (dRi) !  
 je-trouver-acc. la clef (en ce moment)  
 « J'ai trouvé la clef (en ce moment) ! »

En effet, pour les états et les achèvements, il faudrait qu'il y ait entrée dans l'ETAT pour parler de PRESENT :

	ACCOMPLI -PRESENT
ETATS (contingents)	Borne initiale : ENTREE DANS L'ETAT
ACHEVEMENTS	Borne finale : ENTREE DANS L'ETAT résultant

Dans ce travail, nous avons montré, à partir de données empiriques et situées, que l'expression du présent actuel par la forme de l'accompli n'est pas une *exception* comme il a été souvent avancé par la plupart des auteurs qui ont travaillé sur l'amazighe<sup>23</sup>. Nous avons trouvé que les deux formes verbales [la+V-inac] et [V-acc] se partagent les verbes : le présent des activités et des accomplissements est rendu par la forme [la+V-inac] et celui des états et des achèvements par la forme de l'accompli [V-acc]. Et encore plus, c'est cette dernière qui rend le présent des verbes de mouvement (considérés comme activités ou accomplissements) lorsque leurs changements internes sont ignorés. Ainsi ont été clairement identifiés les types de verbes touchés par ce phénomène.

<sup>23</sup> Le phénomène de l'accompli du présent a été relevé en amazighe par un certains nombre d'auteurs (L. Galand, (1955), B. Hebaz, (1979), K. Cadi, (1997), entre autres). Il ne concernait que les verbes d'état/qualité.

Jusqu'à présent, nous avons pu identifier deux formes verbales comme participant à l'expression du présent actuel en tamazight : [la+V-inac] et [V-acc]. Cependant, l'examen d'un genre particulier de discours nous a permis d'en découvrir une troisième. C'est ce que nous allons voir dans la section suivante.

## 5. Une nouvelle forme participant à l'expression du « présent » : [ad+Aoriste]

Dans les recettes de cuisine en direct<sup>24</sup> que nous avons enregistrées auprès de certains de nos locuteurs, nous avons constaté que la forme verbale [ad +Aoriste], généralement employée pour exprimer le futur ou l'éventuel, peut participer à l'expression du présent actuel<sup>25</sup> et ce lorsque le locuteur sélectionne la *phase* initiale du procès pour en faire l'objet de sa prédication. Autrement dit, lorsque la borne initiale du procès coïncide avec le moment de l'énonciation.

L'aspect de 'phase' sous lequel est présenté un procès « est le résultat d'une opération de *sélection* d'une partie (phase) du *temps constitutif* de ce procès » (Gosselin, 2009 : 1). Cette opération est nécessairement complémentaire du « repérage temporel », comme le précise Brunot (1922 : 440) qui indique que ce n'est pas le procès pris globalement qui se trouve temporellement localisé, mais seulement la *partie qui en est sélectionnée*.

La structure phasale du procès englobe, en plus du découpage classique de 'l'aspect interne' en trois phases (début, milieu, fin), les phases préparatoire et résultante du procès. On obtient donc une structure organisée en cinq phases, illustrées par Gosselin (2009 : 2) comme suit :

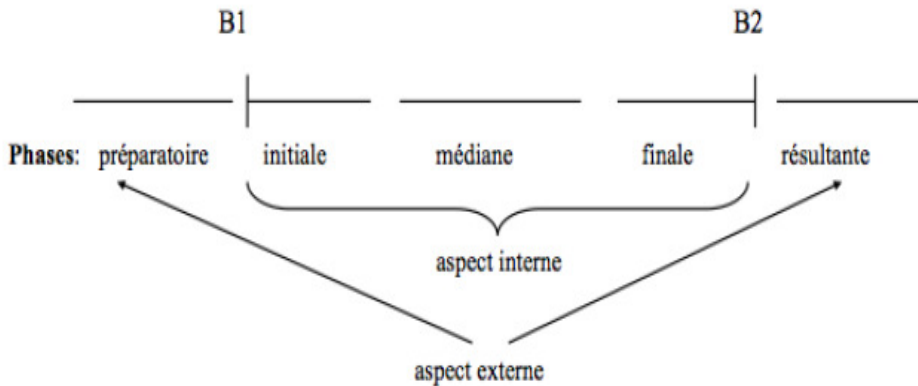
---

<sup>24</sup> Il s'agit de recettes de cuisine que le locuteur présente en même temps qu'il les prépare. Lors du recueil de ces recettes, nous avons pris le soin d'annoter toutes les séquences où le dire coïncide avec le faire, ce qui nous a permis de distinguer les formes verbales qui rendent le présent de celles qui rendent le futur, le passé ou l'atemporel.

<sup>25</sup> Rappelons qu'une forme verbale participe à l'expression du présent lorsque l'énoncé dans lequel elle est insérée est temporellement localisé au présent absolu et que le procès (ou une partie/phase du procès) est en contact avec le moment de l'énonciation (le dire coïncide avec le faire).

L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe

*La structure phasale des procès*



Dans les recettes de cuisine en direct, nous avons constaté que le locuteur ne se contente pas de sélectionner l'une des phases (préparatoire, initiale, médiane...) du procès pour en faire l'objet de sa prédication, mais sélectionne plusieurs phases l'une après l'autre en commençant par la phase préparatoire, en passant par la phase médiane, dans la plupart des cas, et en terminant par la phase résultante, comme en témoignent les verbes en gras dans la séquence d'énoncés (17). Les formes verbales soulignées ont été temporellement localisées au présent absolu (le dire coïncidait avec le faire).

(17) BZ : (...) dRi ha ha han illa Rurx (...) uksum ad aksum n lRnmi (...)

Maintenant voilà il-existe-acc chez-nous EA-viande EL-viande de l'agneau (...)

« *Maintenant, voilà, nous avons de la viande d'agneau (...)* »

ddix **ad ad** zziks **bbix** dRi can id lmursu (...)

Je-aller-acc prv-fut de-lui je-couper-aor maintenant quelque-de les morceaux (...)

« *Maintenant je vais en couper quelques morceaux (...)* »

**ad bbix** dRi hayi **da tbbix** hakkak (...)

prv-fut je-couper-aor maintenant voilà-moi prv je-couper-inac comme ça (...)

« *je coupe, maintenant (me voilà) je suis en train de couper, comme ça ! (...)* »

dRi **bbix** rb3a n-id lmursu n euh n uksum n IRnmi ad ten sirsx g t̄tajin (...)

Maintenant je-couper-acc quatre de les morceaux de (euh) de EA-viande de agneau prv-fut eux je-poser-aor dans le tajine

« *Maintenant, j'ai coupé quatre morceaux de viande d'agneau, je les mets dans le tajine (...)* »

Lorsque le locuteur sélectionne la phase initiale pour en faire l'objet de sa prédication, c'est la forme verbale généralement utilisée pour exprimer le futur ou l'éventuel ([ad+Aoriste]) qu'il emploie pour exprimer le présent actuel. Lorsqu'il sélectionne la phase médiane, il utilise la forme verbale [la/da+Inac], que nous avons déjà identifiée comme exprimant le présent actuel des activités et des accomplissements. Et enfin, lorsqu'il sélectionne la phase résultante, c'est la forme [V-acc], déjà identifiée comme exprimant le présent des états et achèvements qu'il emploie.

*Formes verbales participant à l'expression du « présent » en fonction de la 'phase' du procès*

	Phases du procès		
	initiale	médiane	résultante
<b>Formes verbales</b>	[ad+Aoriste]	[la+Inac]	[V-acc]
<b>« présent »</b>	[ad+Inac]		

Par ailleurs, dans certains énoncés où le locuteur sélectionne la phase initiale du procès pour en faire l'objet de sa prédication, celui-ci emploie la forme verbale [ad+Inac] au lieu de la forme [ad+Aoriste] et ce lorsque le procès présente une itération ou une répétition<sup>26</sup> comme dans la séquence suivante :

(18) (...) **ad therrac-x** dRi all yali

« (...) Je fouette (maintenant) jusqu'à ce qu'elle monte » (la mayonnaise)

## Conclusion

En travaillant sur un corpus réel et situé nous avons pu mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition au nombre desquels :

- L'expression du présent par la forme de l'accompli n'est pas une exception ;

<sup>26</sup> Certains verbes véhiculent de par leur sémantisme interne cette notion de quantification, comme par exemple les verbes *assu* (tousser), *neggez* (sauter/sautiller), etc. Ce type de verbes présente un procès complexe lui-même composé d'une série de procès semblables.



L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique en amazighe

- Les formes verbales 'du futur' peuvent rendre le « présent » lorsque la borne initiale du procès coïncide avec le moment de la parole.
- Enfin, toutes les formes de base de l'amazighe peuvent participer à l'expression du présent en fonction du 'type' et de la 'phase' du procès sélectionnés. Ce sont ces derniers qui déterminent la forme sous laquelle peut apparaître le verbe participant à l'expression du « présent ».

Ainsi, en plus du rôle que jouent le 'type' et la 'phase' du procès dans la détermination de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé, il paraît qu'ils interviennent également au niveau morpho-syntaxique de l'amazighe.

Bien que ce travail ne soit qu'une ébauche, la transformation des méthodes d'analyse à partir de nouvelles données va faire progresser la description grammaticale d'une manière générale.

## Références bibliographiques

Abdelmassih, E.T. (1971), *A Course in Spoken Tamazight : Berber Dialects of Ayt Ayyache and Ayt Seghrouchen*, Ann Arbor, Indiana University.

Abouda, L. & Baude, O., (2006), « Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO », in F. Rastier, M. Ballabriga (dir.), *Corpus en Lettres et Sciences sociales — Des documents numériques à l'interprétation*, actes du XXVII colloque d'Albi, *Langages et signification*, publiés par C. Duteil-Mougél et B. Foulquié.

Ameur, M. (2003), « Les caractéristiques phoniques de l'alphabet tifinagh-Ircam », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.

Aurnague, M. (2008), « Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? : critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, France.

Basset, A. (1929), *La langue berbère, Morphologie, le verbe, étude de thème*, Paris : Leroux.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Handbook of African Languages, London : Oxford University Press.

Baude, O. (coord.) (2006), *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques*. CNRS éditions et P.U.O.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, SELAF, Paris.

Blanche-Benveniste, C. (1996), « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », in *Langue française*, Volume 111, numéro 1 p. 109 – 117.

- Bergounioux, G. (dir.) (1992), « Enquêtes, Corpus et Témoins », *Langue Française* 93.
- Bilger, M. & Cappeau, P. (2004), « L'oral ou la multiplication des styles ». *Langage et Société*, 109, 13-30.
- Bilger, M. (2008), « Les enjeux des choix orthographiques » dans Bilger, Mireille (éd.) *Données orales – Les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 248-257.
- Borillo A. (2005), « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français » in H.Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (éds) *Les périphrases verbales*, Amsterdam, John Benjamins: 67-82.
- Bouhjar, A. (2003), « Le système graphique tfinagh-Ircam », in M. Ameur et A. Boumalk (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.
- Boukhris, F. (1986), *Le verbe en tamazight : lexique et morphologie* (Parler des zemmours), thèse de 3ème cycle, Paris III, E.P.H.E.
- Boukhris, F. (1998), *Les clitiques en berbère tamazighte Approche Minimaliste*, (Parler Zemmour, Khémisset), Thèse de doctorat d'Etat ès-lettres, Université Mohamed V-Agdal, Rabat.
- Boukous, A. (2003), « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses », in M. Ameur et A. Boumalk (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, , Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.
- Bourdieu P. (2003), (sous la direction de), *La misère du monde*, Paris, Seuil – « Collection Point ».
- Brunot, F. (1926), *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris : Masson.
- Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain : forme et sens*, SELAF.
- Cadi, K. (1997), « Valeurs aspectuelles des thèmes verbaux en tarifit » in *Awal, Cahier d'études berbère*, Paris : Edition la maison des sciences de l'homme, pp. 73-79.
- Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)*, Thèse présentée devant l'université de Paris V, Le 16 Décembre 1978.
- Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère*, Editions Peeters Paris-Louvain.
- Chaker, S. (1996), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère » (Atelier du 24-25 juin 1996, INALCO-CRB. *Synthèse des travaux*).

L'intervention du 'type' et de la 'phase' du procès au niveau morpho-syntaxique  
en amazighe

Chaker, S., Achab, R. & Naït-Zerrad, K. (1998), « Aménagement linguistique de la langue berbère : atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998 », *Synthèse* préparée par Chaker, S., Achab, R., Naït-Zerrad, K.

Cohen, M. (1924), *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris : Leroux.

Cohen, D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris : Presses universitaires de France.

EL Moujahid, E. (1997), *Grammaire générative du berbère, Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines-Rabat.

Fuchs, F. Gosselin, L. et Victorri, B. (1991), « Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès », in *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, p. 137-169.

Fuchs, C. (éd.) (1991), « Les Typologies des procès », *Travaux de linguistique et de philologie*, vol. 29.

Galand, L. (1955), *Etat et procès : Les verbes de qualité en berbère*, Paris : Maisonneuve et Larose, 7 p. ; 28cm.

Galand, L. (1977), « Continuité et renouvellements d'un système verbal : le cas du berbère ». in *Bulletin de la société de linguistique de Paris*. T. LXXII, Fascule 1, 275, 303.

Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français : Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot (Collection Champs Linguistiques), Louvain-la-Neuve, 291 p.

Gosselin, L. (2009), « L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales », *Journal of French Language Studies* 21.3, Cambridge U. P.

Guillaume, G. (1965), *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, H. Champion.

Habert, B., Nazarenko, A. & Salem, A. (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.

Habert B. (2000), « Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? », in M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus*, Presses universitaires de Perpignan.

Hebaz, B. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc) parler de base : Imini (Marrakech, Ouarzazat)*, Thèse de 3ème cycle Paris.

Labov, W. (1978), *Le parler ordinaire*, Ed. de Minuit, Coll. Le sens commun, Paris.

Leguil, A. (1982), « La naissance des temps en chleuh », *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, n°3, 1982, p. 57-84.

- Leguil, A. (1983 A), « Remarque sur le verbe berbère » in *Langue arabe et langue africaines : mémoire spécial*, Paris : Ed. du conseil international de la langue française, cop.
- Leguil, A. (1983 B), « L'injonctif concessif en berbère », *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, n°5, 1983.
- Leguil, A (1985) « La corrélation de concomitance en touareg » : Modes, temps et aspects verbaux en berbère, *Cahiers balkaniques*, Paris, INALCO, 1985.
- Leguil, A. (1992), *Structure prédicative en berbère*, L'Harmattan.
- Leguil, A. (1997), « Le système verbal des Mesfioua (tachelhit, Haut-Atlas de Marrakech) » in *Voisinage. Mélange en hommage à la mémoire de Kaddour CADI*, Textes réunis par Miloud Taïfi.
- Leguil, A. (2002), « La corrélation d'enchaînement en berbère », in K. Naït Zerrad, *Articles de linguistique berbère*, Paris, L'Harmattan, p. 283-291.
- Manseri, O. (2000), *Etude de l'aspect en berbère : le cas du kabyle*, Villeneuve-d'Asq : Presses universitaires du Septentrion .
- Moukrim, S. (2009), « L'expression du présent actuel en arabe marocain, berbère tamazight et français, parlés à Orléans », *Revue Sémantique et Pragmatique* (n° double 25-26), pp. 243-264.
- Moukrim, S. (2010), *Morphosyntaxe et sémantique du « présent » : une étude contrastive à partir de corpus oraux, arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans.
- Moukrim, S. (2011), « Sur la constitution de corpus de deux langues à tradition orale (l'arabe marocain et le berbère tamazight), parlées à Orléans », *Informatisation de l'Amazighe : Théories, Applications et Perspectives*, LSAAL 32, Actes/Proceedings, Actes du *SITACAM 2011*, 2<sup>ème</sup> *Symposium International sur le traitement Automatique de la culture Amazighe*, 06 et 07 mai, Agadir, Maroc.
- Moukrim, S. (à paraître), « Le projet DictAm : dictionnaire électronique des verbes amazighe-français », *Les ressources langagières : construction et exploitation*, *NTIC2011*, Colloque organisé par l'IRCAM 24-25 février 2011, Rabat, Maroc.
- Ouhalla, J. (1988), *The syntax of head movement, A study of berber*, Ph. D, University College London.
- Vendler, Z. (1967), *Linguistics in philosophy*, Cornell, U.P
- Vet, C. (2002), « Les adverbes de temps : décomposition lexicale et « coercion » », *Temps et aspect*, coord. Brenda Laca, Presses Universitaires de Vincennes, juin 2002.